



## Le scandale des débats publics

Notre association « *Sauvons le climat* » a été invitée fin juin 2020, par le Président de la Commission Particulière du Débat Public « éoliennes flottantes au Sud Bretagne », à intervenir lors du débat public. Cette demande était fondée, selon ses déclarations, sur la qualité de nos études. Nous étions convenus de deux interventions respectivement sur les thèmes « stratégie bas carbone et sécurisation du réseau breton » et « modèle économique de l'éolien ».

Nous étions d'autant plus heureux d'accepter que nous avons eu l'occasion, lors du débat sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie comme lors de celui sur le Plan National de Gestion des Déchets et Matières Radioactives, de nous inquiéter auprès de la CNDP du déséquilibre constaté dans le choix des intervenants lors des réunions, et de conclusions ne reflétant guère l'équilibre des avis. En réponse à notre interpellation, la présidente de la CNDP nous avait précisé qu'aucune parole du public ne pouvait être considérée comme supérieure à une autre, dès lors que ces expressions étaient argumentées et que la CNDP, responsable de l'animation du débat public, veillait à ce que les exposés introductifs destinés à compléter l'information du public soient conçus sur une base contradictoire.

Alors que nous nous félicitons de ces invitations à participer aux débats sur l'éolien flottant, à notre grande surprise, celles-ci ont été annulées en deux phases :

- un de nos intervenants a été « limogé » début août. Sa participation n'était plus souhaitée car il a signé une tribune portant un point de vue contraire à celui du gouvernement (il s'agissait des conditions d'arrêt de la centrale de Fessenheim). Nous sommes clairement face à un délit d'opinion.
- quelques jours après, nous apprenions que notre seconde intervention était également supprimée, le débat se limitant finalement à des questions de la salle adressées aux porteurs du projet et aux représentants de l'État.

La ficelle est grosse et nous sommes convaincus que ce sont bien les positions de notre association qui sont en cause. La CNDP n'a pas voulu prendre le risque que soient développés des points de vue éventuellement critiques mais parfaitement argumentés. Ce sont bien des forces partisans qui ont contraint l'organisateur du débat à ce recul.

En fait de débat public, il s'agit bien plutôt de laisser toute la place aux paroles qui peuvent être entendues et de faire barrage à celles qui ne sont pas souhaitables pour des raisons politiciennes et tactiques. En d'autres termes, il s'agit de laisser se développer dans notre pays une large désinformation sur des bases purement idéologiques.

Les débats publics ne sont donc que de grands barnums manipulés qui sont sans valeur pour informer objectivement et honnêtement les citoyens.